



Du 30 septembre au 15 octobre 2026

Offre exclusive

pour les porteurs ou ouvreurs du Club+ et Club Infinity⁽¹⁾

50 € de remise immédiate

sur la montre connectée
Apple Watch Série 12
A partir de 449€

Comment en profiter ?

1. Ajouter votre produit au panier.
2. Si vous êtes déjà adhérent à l'un de nos programmes de fidélité **Le Club+** ou **Le Club INFINITY** :
 - Connectez-vous à votre compte, la remise s'appliquera automatiquement.

Si vous n'êtes pas encore adhérent à notre programme de fidélité:

- **Le Club+ ou Le Club INFINITY** : il vous suffit de cliquer sur "adhérer" une fois sur la page de votre panier.
- **Le Club Infinity** : merci de vous rendre en magasin pour y adhérer.

⁽¹⁾ Boulangier Le Club INFINITY est un contrat d'assurance.

⁽²⁾ Du 30/09/26 au 15/10/26, bénéficiez de 50€ de remise immédiate pour tous les clients membres ou nouveaux membres du Club+ et Club Infinity pour l'achat d'une montre connectée APPLE WATCH Série 12 (1247317, 1247318, 1247319, 1247320, 1247322, 1247323, 1247324, 127325, 1247326, 1247327, 1247328, 1247329, 1247330, 1247338, 1247339, 1247340, 1247348, 1247347, 1247348, 1247349, 1247350, 1247354, 1247355, 1247356, 1247357, 1247358, 1247359, 1247360, 1247361, 1247362, 1247363, 1247364, 1247371, 1247372, 1247374, 1247375, 1247376, 1247377, 1247378, 1247379, 1247380, 1247381, 1247382, 1247383, 1247384, 1247385, 1247386, 1247387, 1247391, 1247392, 1247393, 1247394, 1247395, 1247396, 1247397, 1247398, 1247401, 1247402, 1247411, 1248474) . Offre limitée aux 1 000 premiers clients. Offre limitée à 1000 pièces tous modèles confondus. Hors produits vendus en marketplace, produits reconditionnés.

Le client bénéficie de l'offre offerte par Boulangier, correspondant au produit acheté sur [boulangier.com](https://www.boulangier.com), sur l'application et en magasin. Voir conditions détaillées dans la notice d'information de l'assurance Club INFINITY. En adhérant à l'assurance Club INFINITY, vous bénéficiez d'avantages offerts par Boulangier. L'assurance Club INFINITY est un Contrat d'assurance collective de dommages n°4033 : souscrit par Boulangier SA au capital de 40 611 564€ - 347 384570 RCS Lille Métropole- Siège social : 1 Avenue de la Motte 59810 LESQUIN, par l'intermédiaire de Cofidis SA à directoire et conseil de surveillance au capital social de 67 500 000€ situé Parc de la Haute-Borne, 61 avenue Halley, 59866 Villeneuve d'Ascq Cedex, immatriculé au RCS de Lille Métropole sous le numéro 325 307 106 et immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 023 493 agissant en qualité de Courtier d'assurances distributeur, auprès de CARDIF Assurances Risques Divers, entreprise régie par le Code des Assurances. La gestion du contrat n°4033 est déléguée à la société Karapass Courtage : Société par actions simplifiée au capital social de 8 640 000€ - siège social : 93 rue Nationale 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 384 681 904 et à l'ORIAS sous le numéro 10 055 055, en qualité de Gestionnaire. Le contrat est distribué par Boulangier SA dans les conditions prévues à l'article L 513-1 du Code des Assurances.

Boulangier agit en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement - n° ORIAS : 13 009 472 - Siège social: Avenue de la Motte, 59810 LESQUIN

Code Zimm : 1248474